

# DOSSIER D'INSCRIPTION ALSH MUNICIPAL 3.11 ans CAZOULS LES BEZIERS - TOUSSAINT 2025

## **OUVERTURE DU CENTRE DU LUNDI 20 OCTOBRE AU VENDREDI 31 OCTOBRE 2025**



DEBUT DES INSCRIPTIONS A PARTIR DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025

<u>PERMANENCES INSCRIPTIONS :</u> LE LUNDI DE 15H00 A 18H00/ MARDI 16H00 A 18H00 / MERCREDI 8H30 A 11H30 / JEUDI 16H00 A 18H00 / VENDREDI 8H30 A 11H30

Permanences inscriptions/ajouts en période de vacances scolaires uniquement sur rdv tel 04.67.32.97.64

MISE A JOUR DES DONNEES : POUR LES ENFANTS NON SCOLARISES A P.KERGOMARD et ST EXUPERY : VEUILLEZ FOURNIR UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DATANT DE MOINS DE TROIS MOIS LORS DE L'INSCRIPTION ainsi qu'une copie de l'assurance scolaire.

- L'accès à nos ALSH est réservée aux enfants scolarisés dans la commune pour les résidents extérieurs
   Pour les enfants scolarisés dans nos écoles, retour du dossier unique obligatoire au service

Je soussigné Madame/ Monsieur...... inscris ma fille/mon fils au centre de loisirs 3.11 ans de Cazouls les Béziers POUR LA

### PERIODE DES VACANCES DE TOUSSAINT 2025.

Adresse des parents ou du responsable légal :

Téléphone portable :......(\*père) ou......(\*mère) \*ou responsable légal

Téléphone PROFESSIONNEL :.....ou......ou

Autre personne à prévenir en cas d'urgence : MME/MR.....

TEL contact d'urgence :....

L'enfant est rattaché au : /\_/ Régime général /\_/Régime agricole /\_/Autres, préciser.....

La présente inscription valide de fait votre acceptation du règlement intérieur disponible sur la page internet de la commune (<u>www.cazoulslesbeziers.com</u>)



A2 > AUTORISATION PHOTOS DE L'ENFANT							
Je	soussigné	MME/MR	responsable				
enfan		•		al jeunesse (articles presse, bulletir			
> J	e n'autorise pas l'	équipe d'animation à pren	dre des photos de mon enfant	/_/ cocher la case			
A 3	> PERSONNE	S AUTRES QUE LES P	ARENTS AUTORISEES A V	/ENIR CHERCHER L'ENFANT			
NOM		PRENOM	Lien avec la famille	Téléphone			
/ / Δ	ucune autorisatio	n donnée à une tierce per	sonne				
	autorise mon enf		Johne				
	A 4	> <u>AUTORISATION D'</u>	HOSPITALISATION EN CA	S D'URGENCE			
	soussigné intssaires en cas d'ur	(Nom/Pré	responsable nom) autorise l'équipe d'anima	légal (e) de ation à prendre toutes les mesures			
GROU	JPE SANGUIN DE	L'ENFANT :(	si connu)				
Nume	éro de sécurité so	ciale :					
			eignements (famille- enfant – m en notre possession depuis la de	nédicaux et autorisations) sur LE ernière rentrée des classes.			
J'atte	ste également qu eur en vigueur (p	e la présente inscription i	LIDEE SANS enregistrement de mplique la connaissance et l'acc es – activités – organisation/cor	ceptation de fait du règlement			
	M	ERCI de FOURNIR	IMPERATIVEMENT A	<u>L'ENFANT :</u>			

1 bouteille d'eau avec nom + casquette (été seulement)

Date et signature des parents :

# Cocher la période et formule souhaitée dans le tableau ci-dessous

	MATINEE AVEC REPAS	MATINEE SANS REPAS	APRESMIDI AVEC REPAS	APRESMIDI SANS REPAS	JOURNEE AVEC REPAS	JOURNEE SANS REPAS	TARIF (cadre réservé au service)
LUNDI 20 OCT							€
MARDI 21 OCT							€
MERCREDI 22 OCT							€
JEUDI 23 OCT							€
VENDREDI 24 OCT							€
LUNDI 27 OCT							€
MARDI 28 OCT							€
MERCREDI 29 OCT							€
JEUDI 30 OCT							€
VENDREDI 31 OCT							€
						TOTAL	€

ENFANT : NOM	PRENOM	Date :S	Signature parents:	

ATTENTION: FOURNIR DERNIER AVIS IMPOSITION (2025 sur revenus 2024) LORS DE LA PREMIERE INSCRIPTION ALSH DE L'ANNEE.





## HEURES d'OUVERTURE/FERMETURE ET JOURNEE TYPE

7H30 à 9H00	9H00 à 12H00	12H00 à 12H30	12H30 à 13H30	13H30 à 14H00	14H00 à 17H30	17H30 à 18H30
Accueil échelonné des enfants (garderie)	Activités Ateliers PORTES FERMEES	> Départ enfants formule sans repas. >Arrivée enfants inscrits à la ½ journée prenant le repas au centre	REPAS PORTES FERMEES	>Accueil des enfants ayant mangés à l'extérieur >Départ des enfants inscrits à la ½ journée qui restent manger au centre	Activités Ateliers (sieste tous petits) PORTES FERMEES	Départ Echelonné de tous les enfants

### **TARIFICATIONS SELON FORMULES**

	½ journée sans	½ journée avec	Journée sans	Journée avec	EXTERIEURS
	repas	repas	repas	repas	Commune
Tarifs CAF					
	3.20€	6.20€	4.90€	7.90€	+ 20%
Revenu mensuel					
< 2700€	4.50€	7.50€	8.50€	11.50€	+20%
Revenu mensuel					
< 3500€	5.00€	8.00€	9.00€	12.00€	+20%
Revenu mensuel					
>> 3500€	5.50€	8.50€	9.50€	12.50€	+20%

Extérieurs commune : +20%

2 enfants inscrits = -1.5% montant global

3 enfants inscrits = -3% montant global

PAIEMENT: sur place par chèque OU espèces. L'ordre pour tout paiement par chèque à mentionner sur les chèques: « REGIE SERVICE JEUNESSE CAZOULS ». LA TOTALITE de la somme due doit être réglée à l'inscription.

ANNULATION- REMBOURSEMENT: La prise en compte des jours d'absence ou annulation ne se fera que sur présentation d'un certificat médical attestant de l'incapacité de l'enfant à se rendre ou à participer aux activités du centre de loisirs. Les absences inférieures à deux jours pleins et successifs ne seront pas remboursées. Une déduction des jours d'absence en fonction de la somme journalière payée par la famille sera constituée sous forme d'avoir, valable dans nos ALSH un an à compter de la date enregistrée. Pour plus d'informations veuillez consulter le règlement intérieur disponible au service ou en ligne sur : <a href="https://www.cazoulslesbeziers.com">www.cazoulslesbeziers.com</a> enfance jeunesse > centres de loisirs

NUMEROS de TELEPHONE SUR PLACE AU CENTRE DE LOISIRS 06.26.79.31.34 OU 06.32.46.01.34

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE PAR LE SERVICE. REGLEMENT CHEQUES/ESPECES AU MOMENT DE L'INSCRIPTION UNIQUEMENT.